

## Vœux pour l'année 2019 : année des élections européennes

---



L'année 2019 prévoit des élections pour envoyer des représentants dans les différents parlements, y compris au Parlement européen. En même temps, les élections nationales en Europe au cours de l'année écoulée ont montré que des idéologies extrêmes revenaient à la surface, alors que l'on pensait, après la guerre de 1939-1945, que l'Europe était guérie des dérives totalitaires.

En 1945, plus personne n'osait élire des nazis. Même si les nazis étaient arrivés au pouvoir en 1933 grâce à des élections démocratiques, on se rendait bien compte qu'il n'y avait pas d'autre régime possible pour vivre en société. En 1989, après la chute du mur de Berlin, on répétait le même discours. Il n'y a pas d'autre régime possible que la démocratie représentative.

Or, depuis au moins une dizaine d'années, nous entendons un autre discours émanant de mouvements dits populistes, que ce soit en Europe, aux Etats-Unis ou au Brésil. Ces mouvements mettent-ils en lumière le désaveu de la démocratie en raison de défauts de fonctionnements de celle-ci ou bien mettent-ils en avant une autre base fondamentale du système démocratique, appelé le peuple ?

Plusieurs spécialistes de la science politique cherchent à nous éclairer sur ce que l'on entend par peuple dans le système démocratique.

Abraham Lincoln (1809-1865) définit la démocratie en disant : *c'est le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple*. En d'autres termes, nous avons ici la souveraineté populaire, le peuple n'ayant finalement de compte à rendre qu'à lui-même et ne reconnaissant pas d'autre référence supérieure ou transcendante par rapport à lui-même que lui.

On se rend bien compte que ceci est impraticable. Le peuple ne peut pas se gouverner lui-même, sauf s'il ne forme qu'une petite communauté de quelques dizaines de personnes. Une fois la Révolution française engagée, des débats très difficiles ont lieu en 1789-1791.

## ► Notre évêque nous parle

Le peuple, incapable de se gouverner lui-même, doit déléguer le gouvernement à des représentants. Si on accepte ce principe, vient la question : comment les désigner, par quel type de vote, pour combien de temps, par le moyen de mandats révocables à tout instant ou non, quelle marge de liberté et d'initiative donner à ces représentants ?

Une fois ces questions résolues, vient une autre question : qui désigne les représentants du peuple ? Autrement dit : qui est le peuple ? Les pères de famille expérimentés, les propriétaires responsables, tous les citoyens, y compris les femmes ? De manière assez unanime, on exclut du peuple : les handicapés mentaux, les criminels emprisonnés, les enfants en dessous de l'âge de raison, les personnes âgées qui ont perdu la raison. Aujourd'hui, deux siècles après la Révolution française, ceux qui peuvent élire des représentants sont tous les citoyens, femmes comprises. Ces citoyens ont 18 ans au moins. Certains proposent de donner le droit de vote aux citoyens de 16 ans.

On voit un peu plus clair, mais on ne sait toujours pas qui est le peuple. Qu'est-ce qui le constitue ? Qu'est-ce qui permet de se référer à lui comme à une instance décisive pour la vie politique ?

Les Grecs de l'antiquité classique (Platon 428-348 ; Aristote 384-322) ne parlent du peuple que sous des lois, des règlements, des constitutions, c'est-à-dire des conventions formulées par les hommes et historiquement situées. Mais il ne suffit pas d'avoir une constitution qui organise une société pour comprendre en quoi consiste le peuple dans un système démocratique. Un groupe de bandits se donne, lui aussi, des règles, une discipline avec une autorité apte à imposer le respect de ces règles. Ces règles sont-elles justes ou tyranniques, ordonnées au bien du groupe ou capables de justifier des actions criminelles ? Peut-il y avoir un peuple sans des institutions justes ?

Les Romains de l'antiquité classique (Scipion 185-129 ; Cicéron 106-43) définissent la république comme la chose du peuple et ils décrivent le peuple comme une multitude assemblée par le consentement à un droit et par la communauté d'intérêts. Augustin d'Hippone (354-430) fait remarquer que là où il n'y a pas de vraie justice, il ne peut pas y avoir non plus de droit. Pour lui, le peuple est une multitude d'êtres raisonnables associés par la participation dans la concorde aux biens qu'ils aiment. Ceci explique qu'un peuple aime la cité ; qu'un peuple est capable de défendre la cité et de l'instituer dans la justice. Sans cela, sans la justice, il n'y a ni peuple, ni république, mais apparence de justice et de république, donc apparence de peuple.

Augustin ajoute un aspect, difficilement acceptable aujourd'hui. Il n'y a de vraie justice que lorsque le peuple se réfère à Dieu. Il y a derrière cette affirmation le présupposé d'un droit de Dieu, de lois qui viennent de Dieu.

On peut se demander si cet aspect augustinien ne joue pas dans la défense de traditions catholiques en Europe centrale, jouant sur le danger de la perte de ces traditions si la religion catholique risquait d'être remplacée par l'islam, pratiqué par le grand nombre des immigrés musulmans.

Je termine par une dernière difficulté. Dans les débats précédant la rédaction du Traité constitutionnel de l'Europe, au début des années 2000, plusieurs Etats, soutenus par le pape Jean-Paul II, ont demandé qu'il y ait une référence religieuse, explicitement formulée, afin d'assurer une garantie pour fonder une vraie communauté politique. Nous savons que cette référence religieuse a été rejetée.

Aujourd'hui, on pourrait tenter de reprendre la définition donnée par Jacques Maritain (1882-1973), qui a beaucoup étudié cette question, en prenant comme source de réflexion la pensée de Thomas d'Aquin (1228-1274). En effet, Jacques Maritain n'était pas d'accord avec la manière dont le droit de l'Eglise catholique au XIXème siècle définissait l'Etat comme société parfaite et l'Eglise comme société parfaite. Pour approcher la notion de peuple dans la société politique, Maritain dit : *Le peuple est la multitude de personnes humaines qui, unies sous de justes lois, par une amitié réciproque et pour le bien commun de leur existence humaine, constitue une société politique ou un corps politique ; le peuple étant la libre et vivante substance du corps politique ; le peuple est au-dessus de l'Etat, le peuple n'est pas pour l'Etat, l'Etat est pour le peuple.*

Forts de cette approche du peuple, regardons ce que les populismes mettent en avant.

Voyons d'abord ce que les populismes ont en commun. Tous soupçonnent la représentativité de nos démocraties et prétendent que le peuple est dépouillé de la possibilité de se gouverner lui-même, les décisions importantes le concernant étant prises par de grands groupes internationaux plus ou moins anonymes qui échappent à tout contrôle, ou par Bruxelles, fantôme toujours agité par les propagandes antieuropéennes.

## ► Notre évêque nous parle

Tous les populismes opposent le vrai peuple à des élites qui le trahissent en prétendant mieux savoir que lui en quoi consiste son bien. Les élites peuvent être les experts, les technocrates, les politiciens perpétuels qui mobilisent les sièges depuis longtemps, rendant impossibles le renouvellement et le rajeunissement des élites. Cela signifie que le peuple perd son autonomie et, qu'en plus, ceux qui se placent au-dessus de lui, contre lui, prétendent mieux le diriger que lui-même.

Voyons maintenant les populismes de gauche. Ernesto Laclau (2009) et Chantal Mouffe (2016) dénoncent l'illusion du consensus démocratique, c'est-à-dire l'illusion de la recherche d'un bien commun ou, comme l'écrit Maritain, d'une amitié réciproque. Selon eux, nos sociétés sont marquées par des oppositions fondamentales, que le mensonge consensuel ignore ou feint d'ignorer. Pour les populismes de gauche, les ennemis sont les paradis fiscaux, les multinationales, le monde de la finance. Le programme politique consisterait à fédérer toutes les victimes réelles ou supposées du système, tout en restant dans un cadre démocratique.

Les populismes de droite ont un autre logiciel. Chantal Delsol (2008 et 2015) dit que les élites méprisent le peuple, le font passer pour un idiot. Les populismes de droite critiquent l'individualisme moderne et défendent les valeurs communautaires de la famille, de l'entreprise, de la vie civique contre les élites qui valorisent le despotisme de la raison, cherchant une illusoire émancipation de la masse, exténuant ainsi les racines traditionnelles où le peuple trouve pourtant ses raisons de vivre, son honneur, son identité. Les élites imposent un idéal abstrait, par exemple une Europe où les nations disparaîtraient et donc, avec elles, les traditions religieuses et culturelles au profit d'un anonymat destructeur. D'où le discours contre les abstractions des Lumières ou contre une raison devenue folle par son déracinement et son mépris pour les traditions, les coutumes, le passé, toutes références où le peuple trouve sa vitalité et sa raison d'être. D'où le discours contre les élites, les intellectuels, les médias, les écologistes, les gauchistes qui méprisent les milieux populaires, au lieu d'écouter leurs revendications et d'honorer leurs attentes. Le programme politique veut donner la parole aux milieux populaires, tout en restant dans un cadre démocratique.

Les populismes ont du succès. Tous, ils soupçonnent les élites, en ayant comme logiciel : le jeu entre le représenté - le peuple -, et le représentant - les élites -. Ils justifient le soupçon à l'égard des élites

en activant la peur : peur d'une disparition des classes moyennes ; peur d'une mondialisation envahissante ; peur des migrants qui viennent bousculer l'homogénéité de nos sociétés, car porteurs de valeurs différentes des nôtres sur l'égalité entre les sexes, sur le rapport du religieux au politique, sur les libertés de religion ou d'expression publique ; peur d'une domination de bureaucrates méprisants.

S'ajoute aussi la peur d'une nouvelle élite dissimulée, invisible : l'expansion mondiale du numérique et de l'intelligence artificielle permet un contrôle sans précédent des populations. Les techniques nouvelles peuvent trafiquer les campagnes électorales, agir sur des minorités qui peuvent faire basculer une élection.

Ceci étant dit, faut-il encore élire des représentants du peuple ? La réponse de l'Eglise catholique est clairement : oui. Dans le message pour la célébration de la journée mondiale de la paix, du 1<sup>er</sup> janvier 2019, le Pape François dit beaucoup de bien de la politique, de la bonne politique au service de la paix.

Citant le Pape Paul VI, il écrit : *Prendre au sérieux la politique à ses divers niveaux – local, régional et mondial -, c'est affirmer le devoir de l'homme, de tout homme, de reconnaître la réalité concrète et la valeur de la liberté de choix qui lui est offerte pour chercher à réaliser ensemble le bien de la cité, de la nation, de l'humanité.* Le Pape François poursuit selon ses termes à lui : *En effet, la fonction et la responsabilité politiques constituent un défi permanent pour tous ceux qui reçoivent le mandat de servir leur pays, de protéger les habitants et de travailler pour asseoir les conditions d'un avenir digne et juste. Accomplie dans le respect fondamental de la vie, de la liberté et de la dignité des personnes, la politique peut devenir vraiment une forme éminente de charité.*

En cette année 2019, nous avons à exercer nos responsabilités de citoyens. Grâce aux débats, aux informations, aux meetings, aux réseaux sociaux nous serons éclairés sur les enjeux des programmes des partis politiques. Nous allons discerner ce qui conduit au bien de tous, au bien du peuple. Et nous agissons en conscience, en toute liberté. Nous sommes bien loin de l'époque où des responsables d'Eglise disaient aux catholiques pour qui il fallait voter. Dans les années 1950, l'évêque de Bruges menaçait même ceux qui n'écoutaient pas de la peine d'un péché mortel. Aujourd'hui, après une évolution notoire de sa doctrine sur le respect de la conscience

## ► Notre évêque nous parle

individuelle, la liberté de conscience, et sur la pluralité des options politiques, l'Eglise ne fait que rappeler qu'il est bon pour un citoyen d'exercer ses responsabilités en toute liberté, et en s'informant des enjeux importants de la société dans laquelle il vit.

Je souhaite à chacune, à chacun, une année 2019 remplie de joie, de bonheur, de prospérité. Je pense aux proches, aux amis qui passent par l'épreuve. Je pense à tous ceux qui nous ont quittés en 2018. Ensemble, nous faisons confiance en l'avenir et, comme l'écrivait Jacques Maritain, nous sommes unis par une amitié réciproque.

Je me suis inspiré de Paul VALADIER, *Les populismes et l'appel au « peuple »*, dans *Etudes*, novembre 2018, pages 43-52.

+ Guy,  
Evêque de Tournai